

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERES <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2013/54 Paraphe : <i>TS</i>
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE Délibération n° DC2013/44	

Nombre de membres : Le trois juillet deux mille treize, à 19h30, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET.
En exercice : 126
Présents : 75
Votants : 82 (Dont 7 pouvoirs)
POUR : 82 (100 %)
CONTRE : 0 (0%)
ABSTENTION : 0 (0%)

ARRIVÉ le
10 JUL. 2013
 Sous-Préfecture de Vouziers

Date de la convocation : 26/06/2013

M. Raoul MAS est désigné secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : *Mesdames* Dominique ARNOULD ; Josette BESTEL ; Marie-Ange BROUILLON ; Régine BRUSA ; Françoise BUSQUET ; Nathalie CAMBIER-JONVAL ; Françoise CAPPELLE ; Marie-Hélène DEVER ; Nadine DIDIER ; Béatrice FABRITIUS ; Elisabeth HAQUIN ; Ghislaine JACQUET ; Pascale MELIN ; Agnès MERCIER ; Françoise PERONNE ; Chantal PETITJEAN ; Gisèle PIERSON ; Suzanne RAULIN ; *Messieurs* Michel ADIN ; Claude ANCELME ; Régis ANDRE ; Jean-Pol ARNOULT ; Tony BESANCON ; René BOCQUET ; Jean-Pierre BOSCHAT ; Jean-Paul BOUILLEAUX ; Jacques BOUILLON ; Patrick BROUILLON ; René BRUAUX ; Roland CANIVENQ ; Francis CANNAUX ; Emmanuel CARRE ; Bruno CHARBONNIER ; Michel COLIN ; Frédéric Courvoisier-Clément ; Gérard DEGLAIRE ; Jean-Michel DELAHAUT ; Pascal DELANDHUY ; Jean-Claude ETIENNE ; Philippe ETIENNE ; Jean-Noël GARREZ ; Christophe GIOT ; Bernard GIRONDELOT ; Olivier GODART ; Jean-Baptiste GOMEZ ; Jacques GROSSELIN ; Dominique GUERIN ; Jean-Pierre GUERIN ; Pierre GUERY ; Philippe HENRY ; Hervé LAHOTTE ; Francis LAUNOY ; Guy LECLERCQ ; Denis LEFORT ; Jean-Pierre LELARGE ; Eric LETINOIS ; Jean-Marc LOUIS ; Daniel MAILLARD ; Jean-Paul MAILLART ; Raoul MAS ; Frédéric MATHIAS ; Claude MOUTON ; Daniel NIZET ; Jacky NIZET ; André OUDIN ; Guy PAYEN ; Jean-Yves PIC ; André POULAIN ; Thierry RENAUX ; Francis SIGNORET ; Gérard SOUDANT ; Wilfried TARNOWSKI ; Gildas THIEBAULT ; Bruno VALET ; Bernard WISNIEWSKI.

Représentés : Madame Patricia BRISSOT donne pouvoir de vote à Monsieur J.C. ETIENNE ; Madame Ghislaine GATE donne pouvoir de vote à Madame Gh. JACQUET ; Madame Marie-Hélène MOREAU donne pouvoir de vote à Madame Ch. PETITJEAN ; Monsieur Régis BARRE donne pouvoir de vote à Monsieur F. SIGNORET ; Monsieur Luc DECORNE donne pouvoir de vote à Monsieur J.P. BOUILLEAUX ; Monsieur Michel MAYEUX donne pouvoir de vote à Monsieur A. POULAIN ; Monsieur Francis POTRON donne pouvoir de vote à Monsieur F. MATHIAS.

OBJET : OPERATION « VERGERS D'ARGONNE »

Vu la délibération n°2011/110 du 13 octobre 2011 validant le lancement de l'opération de revalorisation des vergers et de la faune associée (Chouettes vergers) et son plan de financement ;

Considérant qu'une première tranche de 1000 arbres a été engagée,

Entendu le bilan de la première année de l'opération attestant de la réussite de l'opération ;

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté DECIDE d'engager une seconde tranche de 1 000 arbres dans les conditions suivantes :

.../...

Mesure	Budget prévisionnel Global sur les 3 années du projet	Subvention accordée par la 2C2A aux particuliers	Deuxième tranche engagée	Subvention 2C2A	Subvention régionale
1.1 Plantation	111 000 € TTC	5,165 € / scion 5.75 € / demi-tige 5.355 € / haute-tige **** Subv moyenne 5.42 €	1000 arbres soit 5 420 € de subvention	(5,42 € x 1000 arbres * 60%) soit 3252 € pour 1000 arbres	(5,42 € x 1000 arbres * 40%) Soit 2168 € pour 1000 arbres

CHARGE le Président de signer tous les actes à intervenir.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Francis SIGNORET

